

RÉTABLISSMENTS DES ITINÉRAIRES COUPÉS PAR LE PASSAGE DE LA DÉVIATION :

- 4 points d'échange (carrefours)
- 1 passage inférieur (PI)
- 3 passages supérieurs (PS)
- 2 passages inférieurs hydrauliques (PI)

Parmi les objectifs du projet de déviation de Saint-Cannat figurent l'amélioration :

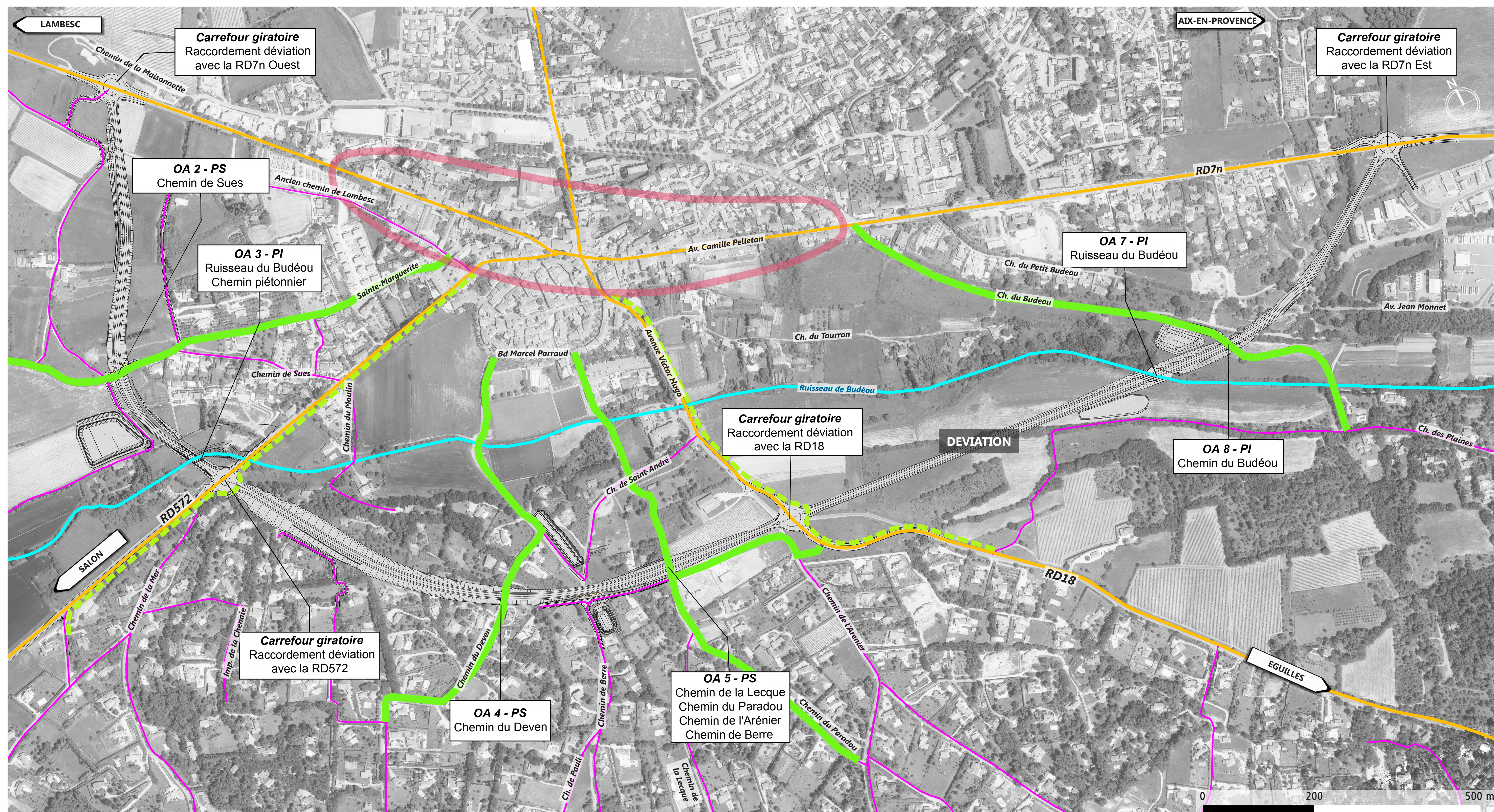
- de la sécurité des usagers de la route, des piétons et des cyclistes dans la traversée du centre-ville (réduction du trafic routier de transit),
- de la qualité de vie des habitants (réduction des nuisances : pollution de l'air et niveaux acoustiques)

La déviation de Saint-Cannat doit également assurer le rétablissement des itinéraires de déplacement par modes doux (piétons, vélos).

En ce qui concerne les territoires situés au sud du centre-ville, les déplacements des piétons et des cyclistes sont essentiellement concentrés sur les chemins ruraux et voies communales rétablis via différents ouvrages de franchissement (OA2, OA4, OA5, OA8), qui permettent une traversée sécurisée de la déviation.

L'utilisation des voies départementales (RD572 et RD18) par les modes doux est également possible et des aménagements de refuges au niveau des îlots de giratoire sont prévus.

#### RÉTABLISSMENTS DES VOIES DE CIRCULATION



**Légende :**  
— Voies secondaires rétablies : itinéraires privilégiés pour les modes doux  
— Voies principales rétablies  
— Autres voies secondaires rétablies  
— Itinéraire possible des modes doux au droit des giratoires  
— Amélioration de la sécurité des modes doux en centre-ville

#### RÉTABLISSMENTS VIA DES OUVRAGES D'ART

Passages Supérieurs (PS) :



OUVRAGE D'ART OA5 - La déviation passe sous les voies secondaires rétablies

Passages Inférieurs (PI) :



OUVRAGE D'ART OA8 - La déviation passe sur les voies secondaires rétablies